



Pixium Vision communique sur le développement de son système épi-rétinien de vision bionique IRIS®II

Paris, 27 septembre 2017 – 7:00 CET - Pixium Vision (FR0011950641 - PIX), société qui développe des systèmes de vision bionique innovants pour permettre aux patients ayant perdu la vue de vivre de façon plus autonome, communique les dernières informations sur le développement de son dispositif IRIS®II, marqué CE dans la Rétinite Pigmentaire.

- Les résultats cliniques après 6 mois de suivi des patients implantés avec le dispositif IRIS®II montrent une amélioration de la fonction visuelle dans de bonnes conditions de tolérance. Ces résultats ont été présentés lors de la 10^{ème} conférence internationale Eye & the Chip¹ à Detroit (USA) du 24 au 26 Septembre 2017 ;
- Une durée de vie du dispositif plus courte qu'attendue a été observée dans le cadre de l'étude clinique, sans risque significatif pour les patients. Une première réimplantation a été réalisée au cours de l'étude clinique, permise par la conception échangeable, innovante, d'IRIS®II. Suite à ces observations, Pixium Vision a choisi de suspendre temporairement toutes nouvelles implantations afin de valider les mesures correctrices proposées aux autorités réglementaires, dont l'ajustement de la chirurgie d'implantation ;
- Le dispositif IRIS®II a été commercialisé avec succès, avec une première implantation commerciale réalisée en Espagne ;
- Le dispositif IRIS®II est éligible, en France, au Forfait Innovation selon la décision de la Haute Autorité de Santé (HAS) du 20 septembre 2017 ;

Contacts

Pixium Vision

Didier Laurens, CFO

investors@pixium-vision.com

+33 1 76 21 47 68

@PixiumVision

Relations Presse : Newcap Media

Annie-Florence Loyer - afloyer@newcap.fr

+33 1 44 71 00 12 / +33 6 88 20 35 59

Léa Jacquin - ljacquin@newcap.fr

+33 1 44 71 20 41

¹ www.henryford.com/hcp/research/vision/research-congress/eye-chip

À PROPOS DE PIXIUM VISION

La mission de Pixium Vision est de créer un monde de vision bionique pour permettre à ceux qui ont perdu la vue de récupérer une partie de leur perception visuelle et gagner en autonomie. Les systèmes de vision bionique de Pixium Vision sont associés à une intervention chirurgicale et à une période de rééducation.

La société développe deux systèmes de vision bionique. IRIS®II, le premier système a obtenu le marquage CE en juillet 2016. En parallèle, Pixium Vision a récemment finalisé les phases d'études précliniques de PRIMA, un implant photovoltaïque sous-rétinien miniaturisé et sans fil, et prévoit de démarrer les premiers essais cliniques chez l'Homme.

Pixium Vision travaille en étroite collaboration avec des partenaires académiques de renommée mondiale tels que l'Institut de la Vision à Paris et le Laboratoire de physique expérimentale Hansen à l'Université Stanford et le Moorfields Eye Hospital de Londres. La société est certifiée EN ISO 13485.

Pixium Vision a reçu la qualification « Entreprise Innovante » par Bpifrance

Pour plus d'informations :  <http://www.pixium-vision.com/fr>

Suivez-nous sur  [@PixiumVision](https://twitter.com/PixiumVision);  www.facebook.com/pixiumvision

Linked  www.linkedin.com/company/pixium-vision



Pixium Vision est coté sur Euronext (Compartiment C) à Paris
ISIN: FR0011950641 ; Mnemo: PIX

Pixium Vision est intégré à l'indice Euronext CAC All Shares

Les actions Pixium Vision sont éligibles PEA-PME et FCPI

Avertissement :

Le présent communiqué contient de manière implicite ou expresse certaines déclarations prospectives relatives à Pixium Vision et à son activité. Ces déclarations dépendent de certains risques connus ou non, d'incertitudes, ainsi que d'autres facteurs, qui pourraient conduire à ce que les résultats réels, les conditions financières, les performances ou réalisations de Pixium Vision diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives.

Pixium Vision émet ce communiqué à la présente date et ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives qui y sont contenues, que ce soit par suite de nouvelles informations, événements futurs ou autres.

Pour une description des risques et incertitudes de nature à entraîner une différence entre les résultats réels, les conditions financières, les performances ou les réalisations de Pixium Vision et ceux contenus dans les déclarations prospectives, veuillez-vous référer au chapitre 4 « Facteurs de risques » du document de référence de la Société enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers sous le numéro R.16-033 le 28 avril 2016, lequel peut être consulté sur les sites de l'Autorité des marchés - AMF (www.amf-france.org) et de Pixium Vision (www.pixium-vision.com).

IRIS® est une marque déposée de Pixium-Vision SA